

Chemin du centre de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Une randonnée proposée par Cellieu

Randonnée permettant de faire le tour de Cellieu en passant par le centre géographique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, tout en découvrant de magnifiques paysages, et même le Mont Blanc par temps très clair.

Attention, beaucoup de dénivelé, inaccessible aux poussettes.

Durée	3h 50	Difficulté	Difficile
Distance	10,02 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	329 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	322 m	Commune	Cellieu (42320)
Point haut	761 m	Régions	Massif central, Monts du Lyonnais
Point bas	468 m		



Trace n° 2879077

Description

Départ depuis le parking de l'école publique : Chemin de la Picote - 42320 Cellieu (pas depuis le centre du village).

Suivre le **balisage Jaune**

(D/A) Prendre direction Ouest, la direction des Boissonnanches. Tourner à gauche Chemin de la Picote. Aux Boissonnanches, prendre un petit chemin sur la droite qui amène au centre géographique de la région.

(1) En bas du chemin, prendre à droite et monter le long du champ (attention aux cultures, rester sur le bord). Après une montée raide entre les arbres, suivre le large chemin à droite en direction de Crêt Até.

(2) Au croisement, à la cote 536, prendre légèrement à gauche, puis, plus loin, virer plein Sud en direction de Crêt Joyeux, continuer ensuite à droite, en direction de Peyrieux.

(3) Traverser ce hameau et suivre le chemin à gauche du lavoir, en direction de Chalière. À la bifurcation de la Croix Blanche, partir en face par une montée longue et rejoindre la Croix Blanche (beau point de vue).

(4) Descendre à droite, en logeant l'antenne relai, vers Crêt Poncin.

(5) Au crêt, descendre en face, afin de rejoindre l'ancien stade et une route.

(6) Continuer par celle-ci, en direction du village. Au calvaire, quitter la route pour un chemin à gauche, puis traverser le centre du bourg de Cellieu par la Rue des Réservoirs puis la Rue des Vergers. Passer à droite de l'Église Saint-Philippe et rejoindre la Rue des Amandiers. La suivre à droite sur une vingtaine de mètres.

(7) Suivre ensuite le cheminement piéton à gauche. Traverser la D106. Longer ensuite la Rue du Grand Chemin, à gauche. Tourner dans la première rue à droite afin de revenir au parking de l'école publique **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de l'École Publique Alphonse Daudet

| N 45.517927° / E 4.542053° - alt. 516 m - km 0

1 Centre de la Région

| N 45.515845° / E 4.538513° - alt. 492 m - km 0.73

2 Croisement, à la cote 536

| N 45.515387° / E 4.532409° - alt. 534 m - km 1.52

3 Peyrieux

| N 45.51594° / E 4.519595° - alt. 598 m - km 3.34

4 Croix Blanche

| N 45.520701° / E 4.503066° - alt. 750 m - km 5.58

5 Crêt Poncin

| N 45.523703° / E 4.514972° - alt. 737 m - km 6.59

6 Ancien Stade

| N 45.52303° / E 4.530084° - alt. 595 m - km 8.33

7 Rue des Amandiers x chemin piéton

| N 45.52212° / E 4.542144° - alt. 515 m - km 9.48

D/A Parking de l'École Publique Alphonse Daudet

| N 45.517935° / E 4.542117° - alt. 516 m - km 10.02

Informations pratiques

La fin de la randonnée traverse le village, avec un bistrot et une supérette.

A proximité

Traverser le Centre de la Région.

Admirer les différentes vues : Le Pilat, La Vallée du Gier, Valfleury, Les monts du Lyonnais, Le Mont Blanc et les Alpes.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-du-centre-de-la-region-auvergne-r/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



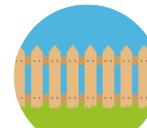
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.